RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel
CCM LE NEUBOURG
13 PLACE ARISTIDE BRIAND 27110 LE NEUBOURG
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de société civile
Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM LE NEUBOURG 13 PLACE ARISTIDE BRIAND 27110 LE NEUBOURG déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

DEPARROIS Paul, gérant de la société A.M.P , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEZ M DEPARROIS ET MME LENAIN [redacted] déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : DEPARROIS Paul, [redacted]
Nombre de parts : 80 Montant versé : 800 €

- Associé : LENAIN Amandine, [redacted]
Nombre de parts : 20 Montant versé : 200 €

En conséquence, sur demande de DEPARROIS Paul, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)
[redacted]

Ch[redacted]

JST16